

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - B2024/026480 - 1988 B 01220 - 347 479 883 - TELEFLEX
MEDICAL

SAS TELEFLEX MEDICAL
La Pousaraque

31460 LE FAGET

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

M. Jambes

copie certifiée conforme

30/06/2024

Société d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la région Occitanie
Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse
N°Intracommunautaire FR44 333321628
SIRET 33332162800039 - SAS au capital de 324 365,67 €

www.sygnatures.com

8 Chemin de la Terrasse - 31500 TOULOUSE - Tel. 05 62 47 73 73 - Courriel : global@sygnatures.com

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	129 238	125 163	4 075	4 075
	Fonds commercial (1)	759 245	484 253	274 992	333 439
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	21 436	17 693	3 743	3 743
	Constructions	1 215 393	1 047 453	167 940	193 283
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 740 277	2 731 912	1 008 365	799 990
	Autres immobilisations corporelles	677 169	644 347	32 822	42 360
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 943		10 943	10 943	
	TOTAL (II)	6 553 701	5 050 821	1 502 880	1 387 833
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	944 986	86 569	858 417	310 317
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	15 343 428	131 525	15 211 903	18 000 769
	Autres créances	2 767 417		2 767 417	18 382 051
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 909 414		4 909 414	4 775 769	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	23 965 245	218 094	23 747 151	41 468 907
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	30 518 946	5 268 915	25 250 031	42 856 740

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 072 934	1 072 934
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 554 159	3 554 159
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	107 293	107 293
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 335 087	9 122 296
	Report à nouveau	1	14 103 739
	Résultat de l'exercice	2 406 604	2 924 259
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	11 476 077	30 884 680
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 472 262	1 291 248
	Total des provisions	1 472 262	1 291 248
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	145 373	78 728
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 686 768	3 603 766
	Dettes fiscales et sociales	4 926 257	4 940 430
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 543 294	2 057 889	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	12 301 691	10 680 812
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	25 250 031	42 856 740
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 406 603,74	2 924 259,02
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 301 691	10 680 812
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

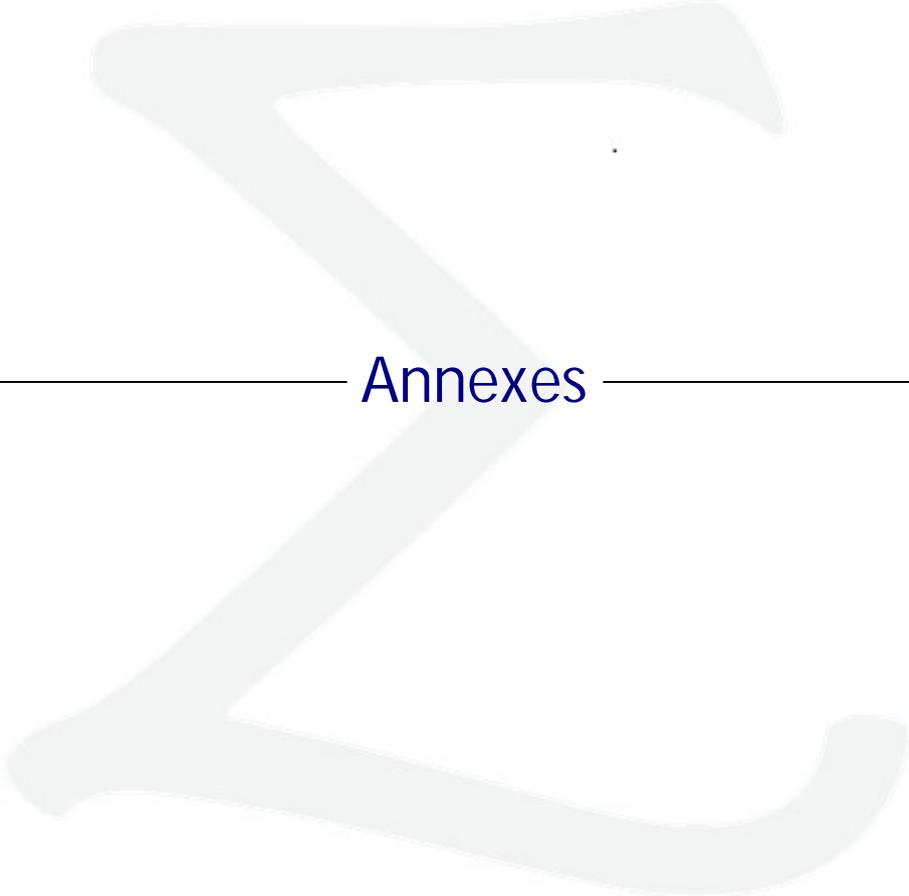
				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	62 723 414	101 797	62 825 211	59 116 696
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	282 377	2 908 013	3 190 390	3 672 931
	Montant net du chiffre d'affaires	63 005 791	3 009 810	66 015 601	62 789 627
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			397 889	657 385
	Autres produits			23 337	
	Total des produits d'exploitation (1)			66 436 827	63 447 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			46 204 462	42 328 716
	Variation de stock			(548 099)	(73 933)
	Achats de matières et autres approvisionnements			172 561	141 869
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 949 881	3 805 374
	Impôts, taxes et versements assimilés			428 794	534 976
	Salaires et traitements			7 669 105	7 193 185
	Charges sociales du personnel			3 967 786	3 706 262
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			617 470	529 927
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			131 525	367 389	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			211 516		
Autres charges			209 739	60 582	
	Total des charges d'exploitation (2)			63 014 740	58 594 346
	RESULTAT D'EXPLOITATION			3 422 086	4 852 665

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 422 086	4 852 665
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	810 532	316 340
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	71 326	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	881 858	316 340
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	414	23 786
	Différences négatives de change	12 987	6 338
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	13 401	30 123
RESULTAT FINANCIER		868 457	286 216
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 290 543	5 138 882
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	11 200	953 334
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	11 200	953 334
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	96 689	1 002 073
	Sur opérations en capital		13 151
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	96 689	1 015 224
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(85 489)	(61 890)
PARTICIPATION DES SALAIRES		888 805	1 064 905
IMPOTS SUR LES BENEFICES		909 645	1 087 828
TOTAL DES PRODUITS		67 329 884	64 716 685
TOTAL DES CHARGES		64 923 281	61 792 426
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 406 604	2 924 259
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		719 512	312 712
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/12/2023



Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 25 250 031 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 67 329 884 euros et un total charges de 64 923 281 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 406 604 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société a procédé à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 21.815.206,25 euros en application d'une décision de l'associé unique de la société en date du 20 septembre 2023.

Evènement significatifs postérieurs à la clôture

Monsieur David LIGNON a été nommé en qualité de directeur général de la Société en date du 18 avril 2024 en remplacement de Madame Sinead MULVIHILL démissionnaire

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Règles et Méthodes Comptables

Permanence des méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TELEFLEX MEDICAL fait partie d'un groupe fiscalement intégré depuis le 1er décembre 1995. La société tête de groupe est la société TFX International. La société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par le groupe et liées aux déficits sont comptabilisées au compte de résultat de la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Fonds de commercial

Les fonds commerciaux sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi les fonds commerciaux :

- dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. La durée d'utilisation des fonds commerciaux est déterminée en prenant en considération la nature spécifique du fonds commercial acquis et son caractère stratégique
- dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis ; en contrepartie ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Le montant brut des fonds commerciaux au 31 décembre 2023 s'élève à 759Keuros et se décompose ainsi :

- un fonds commercial antérieur au 1er janvier 2016 non amorti d'une valeur de 179Keuros
- un fonds commercial acquis en 2016 pour une valeur de 150Keuros. Suite à la résiliation du contrat de distribution entre Teleflex, Truphatek et Smiths en 2016, il a été convenu un transfert d'actifs Truphatek à Teleflex pour un prix fixe de 150Keuros. Ce fonds commercial fait l'objet d'un amortissement sur sa durée d'utilisation de 5 ans
- un fonds "Bolton Medical" acquis en 2017 pour un montant de 432Keuros est amorti sur une durée de 8 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et brevets	129.238	33.33%

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 733Keuros (397Keuros en 2022).

Aucune cession n'a été réalisée sur l'exercice.

Evaluation des amortissement

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens. La valeur résiduelle au terme de la durée d'utilisation est considérée comme nulle. Les dotations de l'exercice sont présentées sur la ligne dotations aux amortissement du compte de résultat

Les principales méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Construction (structure)	Linéaire	40 ans
Construction (autre composant)	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations matériels outils	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau & outillage	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	6 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des matières et marchandises immobilisées

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La provision pour dépréciation des stocks ressort à 87Keuros au 31 décembre 2023 (87Keuros au 31 décembre 2022). La valeur nette des stocks de marchandises (y compris stocks en transit) ressort à 858Keuros.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2023, les autres créances sont notamment composées du compte courant Teleflex International pour 394Keuros (10.844Keuros en 2022)

Les emprunts et dettes financières divers concernent les comptes courants des sociétés du groupe qui s'élèvent à 1.503Keuros.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La provision pour dépréciation des créances douteuses ressort à 132Keuros au 31 décembre 2023, contre 367Keuros au 31 décembre 2022.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises, y compris les comptes courants libellés en devises, est portée sous la rubrique "écart de conversion".

Teleflex Medical n'effectue presque plus d'opérations en devises du fait qu'elle ne s'occupe plus que du marché français. Son activité export a été reprise par les autres sociétés du groupe.

Aucun écart de conversion n'a été constaté au 31 décembre 2023.

Provisions pour risques et charges

1- Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2-Engagement de retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite ont été comptabilisés en charge de l'exercice et sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Le calcul prend en compte les départs sur l'initiative de l'employeur. Par conséquent les indemnités ne sont pas majorées des charges sociales.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffres d'affaires net

	France	Export	Total
VENTES DE MARCHANDISES	62.723.414	101.797	62.825.211
PRESTATIONS DE SERVICES	282.377	2.908.013	3.190.390
Total	63.005.791	3.009.810	66.015.601

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

Règles et Méthodes Comptables

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	76
Techniciens	3
Employés	6
Agents de maîtrise	12
Total	97

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total	13.401	881.858
Dont entreprises liées	0	810.532

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4.290.543	931.017
Résultat exceptionnel (hors participation)	-85.489	-21.372
Résultat comptable (hors participation)	3.537.020	909.645

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 89.370 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 89.370 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés : Néant

Engagements reçus : Néant

Règles et Méthodes Comptables

Engagements en matière de pensions et retraites

Les indemnités de départ à la retraite « IDR » dépendant d'une convention collective, des minima légaux ou/et d'un accord interne sont versées par l'employeur au salarié lors de son départ à la retraite, que ce départ soit à l'initiative du salarié (départ volontaire) ou de l'employeur (mise à la retraite).

Dans le cas d'un départ volontaire, hypothèse retenue par Teleflex, ces indemnités sont majorées des charges sociales patronales.

Le montant des indemnités de retraite au 31/12/2023 s'élèvent à 1.291.248 euros.

Hypothèses de calcul des indemnités de départ à la retraite :

- date d'évaluation : 31/12/2023
- taux d'actualisation : 3,25%
- taux d'inflation long terme : 2,10%
- progression future des salaires (inflation comprise) : 2,95%
- table de mortalité : INSEE 2017-2019
- âge de départ à la retraite : taux plein après la réforme des retraites
- âge de début de carrière : Cadres : 22 ans, ETAM : 21 ans, Employés : 20 ans
- charges sociales : Cadres : 56,75%, ETAM : 56,12%, Employés : 54,57%
- taux de turnover : moins de 30 ans : 7,5%, entre 30 et 39 ans : 5%, entre 40 et 49 ans : 2,5%, 50 ans et plus : 0%
- Méthode actuarielle : Méthode des unités de crédit avec salaire et services proratisés.
- Droits IFC : CCN Répartition pharmaceutique

Accroissement et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
<u>Allègements</u>	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	220.771
- C3S	70.509
Autres :	
- provision indemnités de départ à la retraite	-211.516
Total des allègements	79.764

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Teleflex Inc.	Incorp.	47.957.000	550 E. Swedesford Road Suite 400 Wayne, Pennsylvania, USA

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	888 483					888 483
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	888 483					888 483
CORPORELLES						
Terrains	21 436					21 436
Constructions sur sol propre	1 182 151					1 182 151
sur sol d'autrui						
instal. agencement	33 242					33 242
Instal technique, matériel outillage industriels	3 007 761		732 516			3 740 277
Instal., agencement, aménagement divers	659 978					659 978
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	17 191					17 191
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 921 759		732 516			5 654 275
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	10 943					10 943
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 943					10 943
TOTAL	5 821 185		732 516			6 553 701

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	425 806	58 447		484 253
Autres immobilisations incorporelles	125 163			125 163
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	550 969	58 447		609 416
CORPORELLES				
Terrains	17 693			17 693
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 007 749	25 343		1 033 092
Instal technique, matériel outillage industriels	14 361			14 361
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 207 770	524 142		2 731 912
Matériel de transport	626 838	9 538		636 376
Matériel de bureau, mobilier	7 971			7 971
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 882 382	559 023		4 441 405
TOTAL	4 433 351	617 470		5 050 821

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	1 226 248	211 516	2	1 437 762
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	65 000		30 500	34 500	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 291 248	211 516	30 502	1 472 262	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours	86 569			86 569
	Sur comptes clients	367 389	131 525	367 389	131 525
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	453 958	131 525	367 389	218 094	
TOTAL GENERAL		1 745 206	343 041	397 891	1 690 356
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		343 041	397 889	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

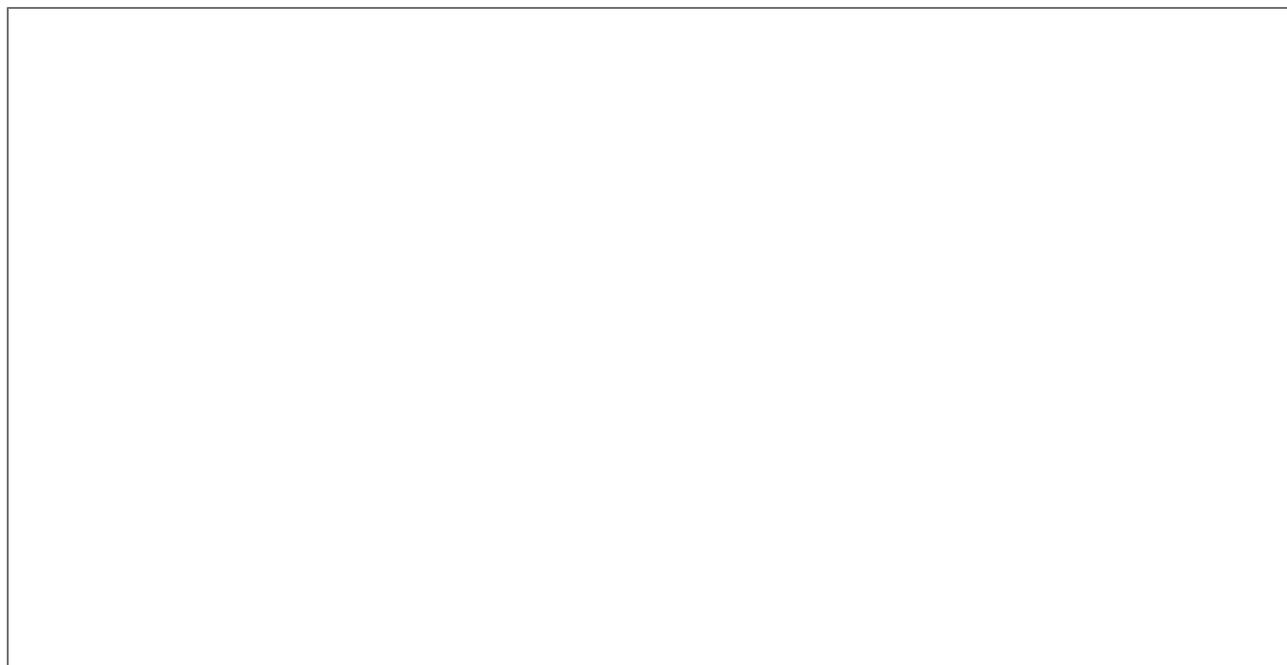
Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	674 579	210 758	463 821	220,0
Dettes fiscales et sociales	3 053 641	3 242 181	(188 539)	-5,82
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 516 844	1 791 623	(274 779)	-15,34
TOTAL	5 245 065	5 244 562	503	0,01

--

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	470 966	622 994	(152 028) -24,40
TOTAL	470 966	622 994	(152 028) -24,40



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 943		10 943
	Clients douteux ou litigieux	39 156	39 156	
	Autres créances clients	15 304 272	15 304 272	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	996	996	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	377 854	377 854	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 315 391	1 315 391	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	171 444	171 444	
	Groupe et associés (2)	393 843	393 843	
	Débiteurs divers	507 889	507 889	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		18 121 788	18 110 845	10 943
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 686 768	5 686 768		
	Personnel et comptes rattachés	2 643 472	2 643 472		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 490 861	1 490 861		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	706 239	706 239		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	85 686	85 686		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	145 373	145 373		
	Autres dettes	1 543 294	1 543 294		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		12 301 691	12 301 691		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 038,00	152,4487	1 072 933,73
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		7 038,00	152,4487	1 072 933,73

Le capital social ressort à 1.072.934 euros et se compose de 7.038 actions au nominal de 152,45 euros chacune, détenues à hauteur de 100% par la société TFX International SAS.

Variation des capitaux propres	Montant (Keuros)
Capitaux propres au 31 décembre 2022	30.885
Dividendes distribués	-21.815
Résultat de l'exercice	+2.406
Capitaux propres au 31 décembre 2023	11.476

TELEFLEX MEDICAL

Société par actions simplifiée au capital de 1.072.934,68 euros

Siège social : La Pousaraque - 31460 LE FAGET

347 479 883 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS **DE L'ASSOCIE UNIQUE** **EN DATE DU 26 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 26 juin,

La société TFX INTERNATIONAL, société par actions simplifiée au capital de 3.698.533 euros, dont le siège social est situé à La Pousaraque, 31460 Le Faget, représentée par son Président Monsieur Bredan MORAN (l'« **Associé Unique** »),

Associé Unique de la société TELEFLEX MEDICAL (la « **Société** »),

ayant constaté que le Commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers Audit, et le représentant du Comité Social et Economique ont été dûment informés des présentes, respectivement par lettre remise en mains propres en date du 11 juin 2024 et par lettre remise en main propre contre décharge en date du 11 juin 2024,

ayant eu à sa disposition :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- la copie de la lettre d'information adressée au Comité Social et Economique ;
- le projet du texte des décisions proposées par le Président à l'Associé Unique ;
- les comptes annuels au 31 décembre 2023 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- un exemplaire des statuts en vigueur de la Société ;
- et généralement tous les documents qui, conformément à la réglementation en vigueur, lui ont été communiqués.

a pris les décisions portant sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus au Président et aux Directeurs généraux ;
- Affectation du résultat ;
- Etat des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat de directeur général de la société de Monsieur Dominique TABARIC ; et
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, ayant pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés laissant apparaître un bénéfice de 2.406.604 euros ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique, statuant sur rapport du Président, constate qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au Président et aux Directeurs Généraux de la Société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 2.406.604 euros, de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	2.406.604 euros
Report à nouveau avant affectation :	0 euro
Dotation à la Réserve Légale :	0 euro
Bénéfice distribuable :	2.406.604 euros
Distribution de dividende	500.000 euros
Prélevé sur le compte Résultat de l'Exercice à hauteur de :	500.000 euros

Le dividende serait ainsi de 71 euros (après arrondi) pour chacune des 7.038 actions qui composent le capital social. Il serait mis en paiement à compter de la date de décision de l'associé unique approuvant ce dividende.

A la suite de cette affectation, le compte Report à Nouveau passerait de 1euro à 1.906.605 euros et les capitaux propres de la Société s'élèveraient à la somme de 10.976.077 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il a été procédé au titre des trois exercices précédents, aux distributions suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	0 euro	21.815.206,25 euros	0 euro
31/12/2021	0 euro	0 euro	0 euro
31/12/2020	0 euro	0 euro	0 euro

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, constate qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code du commerce n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique renouvelle le mandat de Monsieur Dominique TABARIC en qualité de directeur général de la Société pour une nouvelle durée de trois ans, dont le terme interviendra à l'issue de vos décisions en 2027 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2026.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

* *
*

De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le représentant dûment habilité de l'Associé Unique.

L'Associé Unique



TFX INTERNATIONAL
Représentée par Monsieur Brendan MORAN

TELEFLEX MEDICAL S.A.S

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'associé unique
TELEFLEX MEDICAL S.A.S
La Pousaraque
31460 LE FAGET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TELEFLEX MEDICAL S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Immeuble Le Sully 1, place Occitane, B.P. 28036 31080 Toulouse Cedex 06
Téléphone: +33 (0)5 62 27 57 57, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 25 juin 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Magali Hattou
Associée

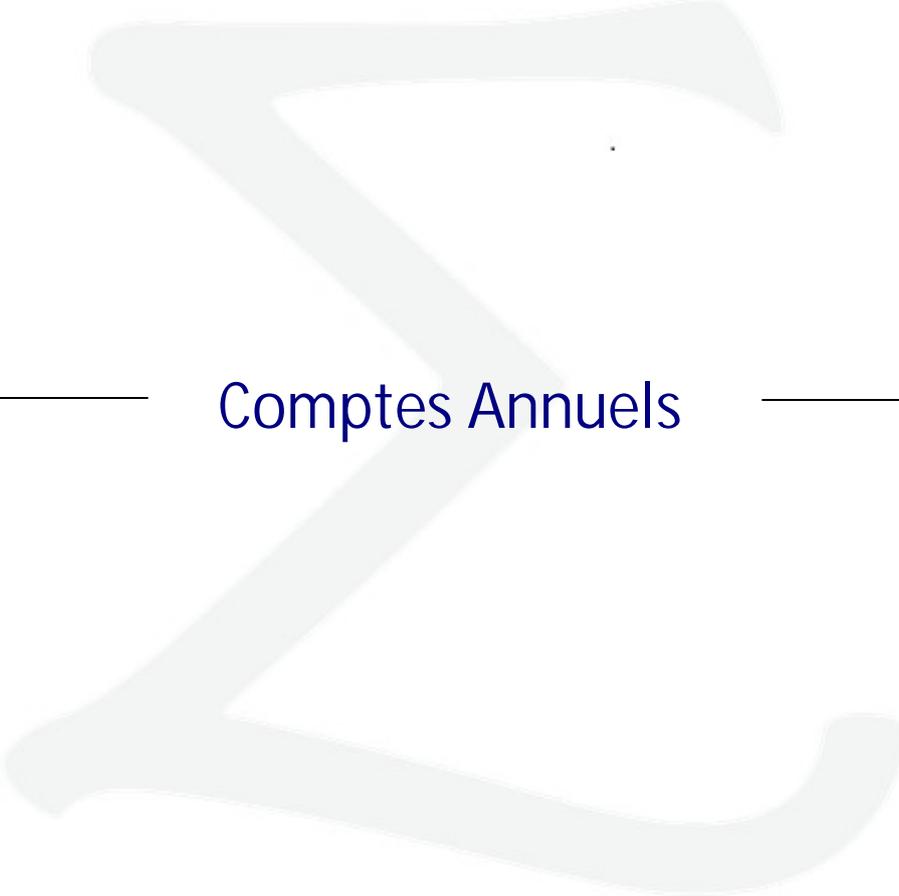
SAS TELEFLEX MEDICAL
La Pousaraque

31460 LE FAGET

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etats financiers au 31/12/2023



Comptes Annuels

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	129 238	125 163	4 075	4 075
	Fonds commercial (1)	759 245	484 253	274 992	333 439
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	21 436	17 693	3 743	3 743
	Constructions	1 215 393	1 047 453	167 940	193 283
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 740 277	2 731 912	1 008 365	799 990
	Autres immobilisations corporelles	677 169	644 347	32 822	42 360
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 943		10 943	10 943	
	TOTAL (II)	6 553 701	5 050 821	1 502 880	1 387 833
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	944 986	86 569	858 417	310 317
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	15 343 428	131 525	15 211 903	18 000 769
	Autres créances	2 767 417		2 767 417	18 382 051
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 909 414		4 909 414	4 775 769	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	23 965 245	218 094	23 747 151	41 468 907
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	30 518 946	5 268 915	25 250 031	42 856 740

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 072 934	1 072 934
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 554 159	3 554 159
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	107 293	107 293
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 335 087	9 122 296
	Report à nouveau	1	14 103 739
	Résultat de l'exercice	2 406 604	2 924 259
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		11 476 077	30 884 680
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 472 262	1 291 248
Total des provisions		1 472 262	1 291 248
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	145 373	78 728
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 686 768	3 603 766
	Dettes fiscales et sociales	4 926 257	4 940 430
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 543 294	2 057 889	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		12 301 691	10 680 812
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		25 250 031	42 856 740
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 406 603,74	2 924 259,02
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		12 301 691	10 680 812
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	62 723 414	101 797	62 825 211	59 116 696
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	282 377	2 908 013	3 190 390	3 672 931
	Montant net du chiffre d'affaires	63 005 791	3 009 810	66 015 601	62 789 627
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			397 889	657 385
	Autres produits			23 337	
	Total des produits d'exploitation (1)			66 436 827	63 447 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			46 204 462	42 328 716
	Variation de stock			(548 099)	(73 933)
	Achats de matières et autres approvisionnements			172 561	141 869
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 949 881	3 805 374
	Impôts, taxes et versements assimilés			428 794	534 976
	Salaires et traitements			7 669 105	7 193 185
	Charges sociales du personnel			3 967 786	3 706 262
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			617 470	529 927
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			131 525	367 389	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			211 516		
Autres charges			209 739	60 582	
	Total des charges d'exploitation (2)			63 014 740	58 594 346
	RESULTAT D'EXPLOITATION			3 422 086	4 852 665

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 422 086	4 852 665
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	810 532	316 340
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	71 326	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	881 858	316 340
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	414	23 786
	Différences négatives de change	12 987	6 338
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	13 401	30 123
RESULTAT FINANCIER		868 457	286 216
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 290 543	5 138 882
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	11 200	953 334
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	11 200	953 334
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	96 689	1 002 073
	Sur opérations en capital		13 151
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	96 689	1 015 224
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(85 489)	(61 890)
PARTICIPATION DES SALAIRES		888 805	1 064 905
IMPOTS SUR LES BENEFICES		909 645	1 087 828
TOTAL DES PRODUITS		67 329 884	64 716 685
TOTAL DES CHARGES		64 923 281	61 792 426
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 406 604	2 924 259
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		719 512	312 712
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/12/2023

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 25 250 031 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 67 329 884 euros et un total charges de 64 923 281 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 406 604 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société a procédé à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 21.815.206,25 euros en application d'une décision de l'associé unique de la société en date du 20 septembre 2023.

Evènement significatifs postérieurs à la clôture

Monsieur David LIGNON a été nommé en qualité de directeur général de la Société en date du 18 avril 2024 en remplacement de Madame Sinead MULVIHILL démissionnaire

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Règles et Méthodes Comptables

Permanence des méthodes comptables

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TELEFLEX MEDICAL fait partie d'un groupe fiscalement intégré depuis le 1er décembre 1995. La société tête de groupe est la société TFX International. La société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par le groupe et liées aux déficits sont comptabilisées au compte de résultat de la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Fonds de commercial

Les fonds commerciaux sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi les fonds commerciaux :

- dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. La durée d'utilisation des fonds commerciaux est déterminée en prenant en considération la nature spécifique du fonds commercial acquis et son caractère stratégique
- dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis ; en contrepartie ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Le montant brut des fonds commerciaux au 31 décembre 2023 s'élève à 759Keuros et se décompose ainsi :

- un fonds commercial antérieur au 1er janvier 2016 non amorti d'une valeur de 179Keuros
- un fonds commercial acquis en 2016 pour une valeur de 150Keuros. Suite à la résiliation du contrat de distribution entre Teleflex, Truphatek et Smiths en 2016, il a été convenu un transfert d'actifs Truphatek à Teleflex pour un prix fixe de 150Keuros. Ce fonds commercial fait l'objet d'un amortissement sur sa durée d'utilisation de 5 ans
- un fonds "Bolton Medical" acquis en 2017 pour un montant de 432Keuros est amorti sur une durée de 8 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et brevets	129.238	33.33%

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 733Keuros (397Keuros en 2022).

Aucune cession n'a été réalisée sur l'exercice.

Evaluation des amortissement

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens. La valeur résiduelle au terme de la durée d'utilisation est considérée comme nulle. Les dotations de l'exercice sont présentées sur la ligne dotations aux amortissement du compte de résultat

Les principales méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Construction (structure)	Linéaire	40 ans
Construction (autre composant)	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations matériels outils	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau & outillage	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	6 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des matières et marchandises immobilisées

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La provision pour dépréciation des stocks ressort à 87Keuros au 31 décembre 2023 (87Keuros au 31 décembre 2022). La valeur nette des stocks de marchandises (y compris stocks en transit) ressort à 858Keuros.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2023, les autres créances sont notamment composées du compte courant Teleflex International pour 394Keuros (10.844Keuros en 2022)

Les emprunts et dettes financières divers concernent les comptes courants des sociétés du groupe qui s'élèvent à 1.503Keuros.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La provision pour dépréciation des créances douteuses ressort à 132Keuros au 31 décembre 2023, contre 367Keuros au 31 décembre 2022.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises, y compris les comptes courants libellés en devises, est portée sous la rubrique "écart de conversion".

Teleflex Medical n'effectue presque plus d'opérations en devises du fait qu'elle ne s'occupe plus que du marché français. Son activité export a été reprise par les autres sociétés du groupe.

Aucun écart de conversion n'a été constaté au 31 décembre 2023.

Provisions pour risques et charges

1- Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2-Engagement de retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite ont été comptabilisés en charge de l'exercice et sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Le calcul prend en compte les départs sur l'initiative de l'employeur. Par conséquent les indemnités ne sont pas majorées des charges sociales.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffres d'affaires net

	France	Export	Total
VENTES DE MARCHANDISES	62.723.414	101.797	62.825.211
PRESTATIONS DE SERVICES	282.377	2.908.013	3.190.390
Total	63.005.791	3.009.810	66.015.601

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

Règles et Méthodes Comptables

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	76
Techniciens	3
Employés	6
Agents de maîtrise	12
Total	97

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total	13.401	881.858
Dont entreprises liées	0	810.532

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4.290.543	931.017
Résultat exceptionnel (hors participation)	-85.489	-21.372
Résultat comptable (hors participation)	3.537.020	909.645

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 89.370 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 89.370 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés : Néant

Engagements reçus : Néant

Règles et Méthodes Comptables

Engagements en matière de pensions et retraites

Les indemnités de départ à la retraite « IDR » dépendant d'une convention collective, des minima légaux ou/et d'un accord interne sont versées par l'employeur au salarié lors de son départ à la retraite, que ce départ soit à l'initiative du salarié (départ volontaire) ou de l'employeur (mise à la retraite).

Dans le cas d'un départ volontaire, hypothèse retenue par Teleflex, ces indemnités sont majorées des charges sociales patronales.

Le montant des indemnités de retraite au 31/12/2023 s'élèvent à 1.291.248 euros.

Hypothèses de calcul des indemnités de départ à la retraite :

- date d'évaluation : 31/12/2023
- taux d'actualisation : 3,25%
- taux d'inflation long terme : 2,10%
- progression future des salaires (inflation comprise) : 2,95%
- table de mortalité : INSEE 2017-2019
- âge de départ à la retraite : taux plein après la réforme des retraites
- âge de début de carrière : Cadres : 22 ans, ETAM : 21 ans, Employés : 20 ans
- charges sociales : Cadres : 56,75%, ETAM : 56,12%, Employés : 54,57%
- taux de turnover : moins de 30 ans : 7,5%, entre 30 et 39 ans : 5%, entre 40 et 49 ans : 2,5%, 50 ans et plus : 0%
- Méthode actuarielle : Méthode des unités de crédit avec salaire et services proratisés.
- Droits IFC : CCN Répartition pharmaceutique

Accroissement et allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
<u>Allègements</u>	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	220.771
- C3S	70.509
Autres :	
- provision indemnités de départ à la retraite	-211.516
Total des allègements	79.764

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Teleflex Inc.	Incorp.	47.957.000	550 E. Swedesford Road Suite 400 Wayne, Pennsylvania, USA

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	888 483					888 483
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	888 483					888 483
CORPORELLES						
Terrains	21 436					21 436
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	1 182 151 33 242					1 182 151 33 242
Instal technique, matériel outillage industriels	3 007 761		732 516			3 740 277
Instal., agencement, aménagement divers	659 978					659 978
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	17 191					17 191
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 921 759		732 516			5 654 275
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	10 943					10 943
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 943					10 943
TOTAL	5 821 185		732 516			6 553 701

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	425 806	58 447		484 253
Autres immobilisations incorporelles	125 163			125 163
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	550 969	58 447		609 416
CORPORELLES				
Terrains	17 693			17 693
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 007 749	25 343		1 033 092
Instal technique, matériel outillage industriels	14 361			14 361
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 207 770	524 142		2 731 912
Matériel de transport	626 838	9 538		636 376
Matériel de bureau, mobilier	7 971			7 971
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 882 382	559 023		4 441 405
TOTAL	4 433 351	617 470		5 050 821

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	1 226 248	211 516	2	1 437 762
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	65 000		30 500	34 500	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 291 248	211 516	30 502	1 472 262	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours	86 569			86 569
	Sur comptes clients	367 389	131 525	367 389	131 525
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	453 958	131 525	367 389	218 094	
TOTAL GENERAL		1 745 206	343 041	397 891	1 690 356
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		343 041	397 889	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

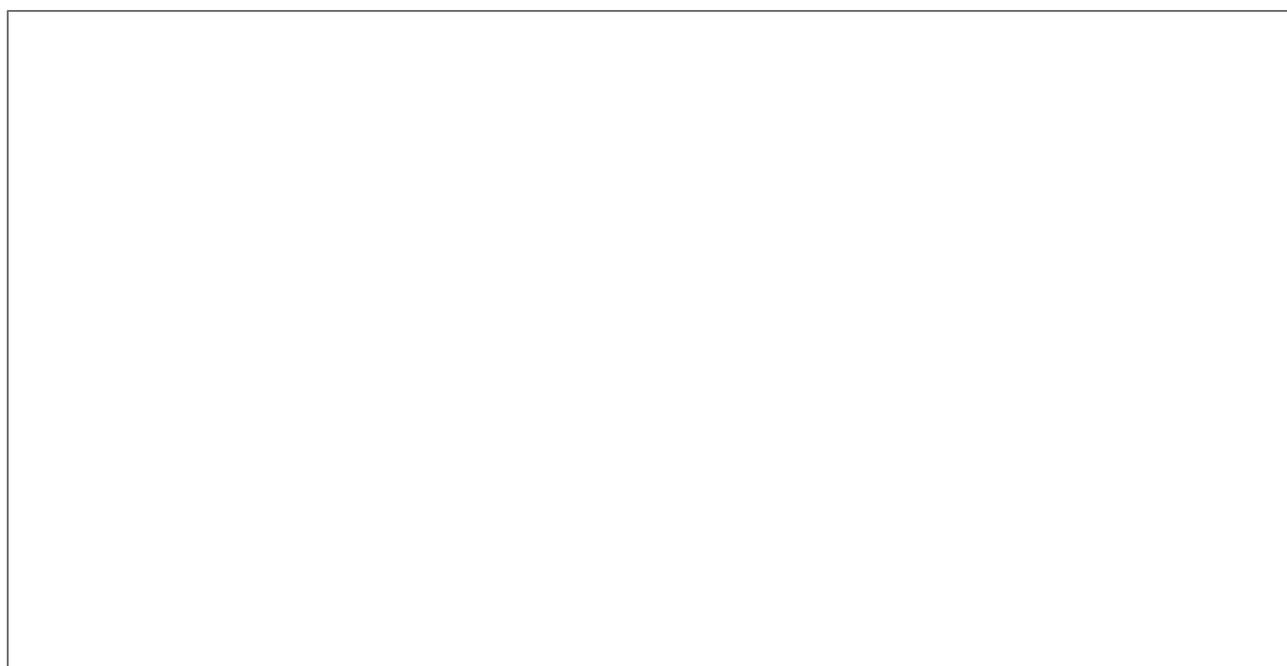
Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	674 579	210 758	463 821	220,0
Dettes fiscales et sociales	3 053 641	3 242 181	(188 539)	-5,82
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 516 844	1 791 623	(274 779)	-15,34
TOTAL	5 245 065	5 244 562	503	0,01

--

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	470 966	622 994	(152 028) -24,40
TOTAL	470 966	622 994	(152 028) -24,40



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 943		10 943
	Clients douteux ou litigieux	39 156	39 156	
	Autres créances clients	15 304 272	15 304 272	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	996	996	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	377 854	377 854	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 315 391	1 315 391	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	171 444	171 444	
	Groupe et associés (2)	393 843	393 843	
	Débiteurs divers	507 889	507 889	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		18 121 788	18 110 845	10 943
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 686 768	5 686 768		
	Personnel et comptes rattachés	2 643 472	2 643 472		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 490 861	1 490 861		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	706 239	706 239		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	85 686	85 686		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	145 373	145 373		
	Autres dettes	1 543 294	1 543 294		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		12 301 691	12 301 691		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	7 038,00	152,4487	1 072 933,73
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	7 038,00	152,4487	1 072 933,73

Le capital social ressort à 1.072.934 euros et se compose de 7.038 actions au nominal de 152,45 euros chacune, détenues à hauteur de 100% par la société TFX International SAS.

Variation des capitaux propres	Montant (Keuros)
Capitaux propres au 31 décembre 2022	30.885
Dividendes distribués	-21.815
Résultat de l'exercice	+2.406
Capitaux propres au 31 décembre 2023	11.476